

# Convention

« Le renouvellement des générations à travers l'installation des jeunes agriculteurs et l'accueil des jeunes hors cadre familial constitue l'un des axes prioritaires pour la Chambre d'Agriculture, renforcé depuis 2011 par l'obtention de la mission de service public Transmission-Installation. Cette convention concrétise notre volonté de conserver la première richesse de notre agriculture : des actifs nombreux. »

**Jacques MOLIERES**

Agriculteur

Président de la Chambre  
d'Agriculture de l'Aveyron

✓ **Un conseil personnalisé en amont de l'installation par le service élevage**

En bovins viande, bovins lait, ovins viande et caprins : réalisation systématique d'un audit d'élevage en amont de l'étude prévisionnelle d'installation sur l'exploitation d'accueil.

✓ **Un suivi de l'installation par le service élevage pour les JA installés depuis moins de 3 ans**

- En **bovins viande et lait** : réalisation d'un audit d'élevage 1 fois sur les 3 ans.
- En **caprins** réduction de 50% sur le coût de suivi chevrettes pendant 1 an.

✓ **Des réductions de prestations avantageuses**

**En amont de l'installation**

- Réduction de 50% du coût d'une étude de projet réalisée 12 mois avant un PE (sous la forme d'un « avoir » sur le coût du PE).
- Un tarif du PE adapté et à coût réduit en comparaison des autres interventions de conseil.
- Remise de 20% sur la première prestation bâtiment intitulée « Avant-projet sommaire bâtiment ».

**En aval de l'installation**

- 2h de conseil/an pendant 3 ans pour réaliser la télé-déclaration PAC si adhésion à Suivi JA Plus.
- Réduction de 50% du tarif de base suivi sanitaire « Fromages fermiers » la première année, puis 25% la 2<sup>ème</sup> année.
- Adhésion à Bienvenue à la ferme, réduction de 20% pendant 3 ans.
- Visite agrément Bienvenue à la ferme ou Marchés de producteurs de pays, réduction de 20% pendant 1 an.
- 20% pendant 1 an sur l'étude complète du Plan d'épandage, et 20% pour la première mise à jour.
- 20% pendant 1 an sur la réalisation du dossier ICPE, et 20% pour la première mise à jour.
- 20% de réduction sur l'avant-projet bâtiment, l'étude de gestion des effluents, le dossier demande de subvention bâtiment, sur le diagnostic protection de l'eau d'abreuvement et sur le diagnostic énergie.
- 20% de réduction sur l'abonnement à mes parcelles pendant 3 ans.
- 1 an d'abonnement gratuit à la revue GTI.

Le Président  
Chambre d'Agriculture Aveyron



Le Président  
Jeunes Agriculteurs Aveyron



## ✓ Qui sommes-nous ?

Créée le 3 janvier 1924, la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron remplit les missions que la loi et les règlements lui attribuent :

- des missions de service et de conseil pour les agriculteurs et leurs organisations,
- la représentation auprès des Pouvoirs publics (État et collectivités territoriales) des intérêts généraux de l'agriculture légitimée par sa composition issue d'élections.

La Chambre d'Agriculture de l'Aveyron s'est organisée en 6 comités régionaux pour répondre à un double objectif :

- proximité avec les agriculteurs et les collectivités locales,
- cohérence départementale entre les services de la Chambre mais aussi avec les autres Organisations Professionnelles Agricoles.

Dans chacun des comités, une équipe professionnelle assure la remontée des besoins du territoire et définit ses actions prioritaires dans le cadre des objectifs départementaux. Au quotidien, une équipe technique composée de Conseillers et de Techniciens est à votre service pour vous accompagner lors de votre installation et de vos projets de développement.

## ✓ Comment nous contacter ?

### Comités de développement agricole

**Nord Aveyron** 05 65 51 10 50

**Rodez Nord** 05 65 67 88 70

**Ségala** 05 65 71 37 00

**Villefranchois** 05 65 45 27 74

**Vallée Aveyron Lévézou** 05 65 70 68 91

**Sud Aveyron** 05 65 98 16 00

**Siège à Rodez** 05 65 73 79 00

TERRES d'AVENIR